

# REGLEMENT ÉPOUVANTRAIL 2024

## Historique :

Pour la 7ème édition de l'Épouvantrail, l'UFOLEP vous donne rendez-vous, le 19 Octobre, à Saint Priest la Feuille dans une ambiance d'épouvante. Chaque année, cette course « hantée », organisée par l'UFOLEP 23, ravit de plus en plus de personnes. Espérons que cette année, elle soit encore une réussite pour les participants et encore une belle aventure humaine pour les bénévoles.

## L'épreuve :

Cette manifestation, unique en Creuse, vous propose le 19 Octobre, des circuits de randonnée avec des monstres et plein d'autres surprises pour vous faire peur tout au long des parcours. Une soirée sur réservation clôturera l'événement.

Les concurrents effectueront le parcours à allure libre. Toutefois, pour des raisons de sécurité à partir de 23h, toute personne qui s'est engagée sur le parcours et qui n'est pas encore arrivée sera rapatriée par un véhicule de l'organisation.

➤ **Randonnée :**

- 3km → Départ libre à partir de 19h30 jusqu'à 21h30

- 8km → Départ libre à partir de 19h30 jusqu'à 20h30



Retour 23h

Le départ aura lieu en face de la mairie et le retour se tiendra dans la cour de l'école.

## **Conditions de participation :**

- **Randonnée** : Être accompagné(e) d'un adulte pour les moins de 12 ans et s'être inscrit (e) en ligne ou sur place.

Les mineurs doivent impérativement être en possession d'une autorisation parentale pour participer à l'Épouvantrail s'ils font la manifestation en autonomie.

## **Inscription :**

Pour vous inscrire à l'Épouvantrail :

- **En ligne**: renseigner les différents champs demandés et régler à la fin de l'inscription <https://inscriptions.ufolep.org/epouvantrail-2024>
- **sur place** : possibilité de s'inscrire sur place, *les inscriptions fermeront 30 min au plus tard avant le départ.*

Tout engagement est personnel, ferme et définitif. Il ne peut faire l'objet d'un remboursement pour quelque motif que ce soit.

Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit.

**ATTENTION : en cas de non-respect des modalités d'inscription, celle-ci sera considérée comme non valide et l'accès à la manifestation sera interdit.**

## **Tarifs :**

### **- Inscription :**

- |  |   |             |
|--|---|-------------|
| ➤ Pour les plus de 8 ans → <b>2€</b>       | } | Circuit 3km |
| ➤ Pour les moins de 8 ans → <b>gratuit</b> |   |             |
| ➤ Pour les plus de 8 ans → <b>3€</b>       | } | Circuit 8km |
| ➤ Pour les moins de 8 ans → <b>gratuit</b> |   |             |

## **Annulation de l'inscription :**

L'organisateur se laisse le droit, en cas de force majeure, d'événement climatique, de catastrophe naturelle ou de toute circonstance mettant en danger la sécurité des participants, de modifier *ou* d'annuler l'épreuve, ainsi qu'en cas de manque d'inscription. Dans ce cas, le remboursement intégral des frais d'inscription sera effectué sur demande.

## **Vérification randonneur :**

Chaque randonneur se verra remettre avant le départ, un bracelet de couleur qu'il devra porter au poignet. **Aucun randonneur ne pourra prendre le départ sans bracelet !.**

Les déguisements, le maquillage et la bonne humeur seront vivement recommandés!!!!!!

## **Ravitaillement :**

Un ravitaillement solide et liquide sera à disposition sur le parcours 10km.

## **Signalisation**

Des panneaux de signalisation, de la rubalise et un bombage au sol baliseront les parcours. Des signaleurs « bénévoles » seront présents aux endroits les plus dangereux. Ils réguleront le flux des participants et signaleront tout danger éventuel.

**Attention** : vous n'aurez pas la priorité, le code de la route devra être respecté.

## **Circulation :**

La circulation sera interrompue par les signaleurs uniquement sur les routes où la circulation est régulière.

## **Assurances**

Chaque participant sera couvert en responsabilité civile par l'organisateur (cf. Obligation du code du sport)

## **Monstres :**

Des bénévoles déguisés en monstres seront présents tout le long des parcours pour effrayer les randonneurs. Pour des raisons de sécurité, ils n'ont pas le droit de toucher les participants, même s'ils peuvent leur courir après et utiliser divers moyens pour leur faire peur (objets, bruits, déguisements ...). De leur côté, les randonneurs ne devront pas non plus les toucher directement ou par le biais d'objets divers.

Les bénévoles monstres s'adapteront en fonction de l'âge des participants pour que ce moment reste convivial.

## **Droit à l'image :**

Chaque participant autorise les organisateurs à utiliser les images (fixes ou mobiles) sur lesquelles, ils pourraient apparaître, prises au cours de cette manifestation, pour la promotion de l'épreuve dans le cadre des supports réalisés par les organisateurs ou leurs partenaires.

**Le Comité Départemental UFOLEP Creuse**  
**Guéret, le 21 juillet 2023**